

# Vers une stratégie de sortie de crise

La mise à l'arrêt de nombreuses activités économiques, mais aussi sociales et politiques, a permis de limiter l'épidémie de coronavirus, mais elle a aussi un énorme coût financier et humain. Il faut maintenant – et le Conseil fédéral en est conscient – planifier un retour progressif à la normale, si nécessaire en maintenant des précautions de distanciation et d'hygiène.

## Premiers assouplissements dès la fin avril

Les mesures exceptionnelles prises par le Conseil fédéral à la mi-mars, fixées pour une durée de cinq semaines, vont être prolongées d'une semaine, soit jusqu'au 26 avril. Telle est la première décision annoncée par la présidente de la Confédération lors de la conférence de presse du 8 avril. La seconde décision communiquée ce jour-là est la préparation, par les départements en charge de la santé et de l'économie, d'un concept pour mettre en œuvre progressivement certains assouplissements dès la fin du mois.

Le gouvernement souligne en effet que les mesures de protection imposées à la population montrent aujourd'hui leurs effets et que la rapidité de propagation du virus Covid-19 a «nettement diminué». Sur la base de ce constat, des assouplissements progressifs sont jugés possibles, «avec toute la prudence qui s'impose» et pour autant que les mesures de protection continuent d'être respectées. Des scénarios de sortie de crise sont envisagés et discutés.

Cette perspective est réjouissante. La nécessité de préparer le retour à la vie normale constitue un souhait pressant non seulement des représentants de l'économie, mais aussi de certains syndicats, de plusieurs partis politiques, ainsi que d'une large partie de la population. Le sujet

est omniprésent dans les médias. Il l'est également dans tous les pays voisins, y compris en Italie, où l'épidémie a fait des ravages ces dernières semaines. L'Autriche est la plus en avance puisqu'une première partie de ses commerces rouvrent leurs portes cette semaine déjà, les étapes suivantes étant prévues pour s'étaler sur un mois environ.

## L'activité économique doit reprendre ses droits

Personne ne s'attend à ce que le retour à la normale soit immédiat et complet, en premier lieu parce que chacun est conscient que la protection de la santé reste essentielle. Ce qui importe, c'est qu'un processus soit planifié, communiqué et lancé rapidement dès que la situation sanitaire le permettra, si nécessaire en maintenant les précautions désormais connues de distanciation et d'hygiène.

Il faut éviter que certaines personnes soient tentées de s'habituer à la situation actuelle, voire de se laisser séduire par ses apparences insidieuses: beaucoup moins de circulation sur les routes, un ciel déserté par le trafic aérien, moins de bruit et d'agitation, le retour à une vie simple et à un commerce local, la fin de la *société de consommation*... Cette perception romantique est trompeuse, car le ralentissement de la vie sociale et économique est en réalité très pénible pour d'innombrables habitants qui n'ont aucune envie de subir plus


## Impressum

Editeur:  
Centre Patronal  
Rédacteur responsable:  
P.-G. Bieri

Route du Lac 2  
1094 Paudex  
Case Postale 1215  
1001 Lausanne  
T +41 58 796 33 00  
info@centrepatronal.ch

Kapellenstrasse 14  
3011 Bern  
T +41 58 796 99 09  
cpbern@centrepatronal.ch

www.centrepatronal.ch



Des assouplissements progressifs sont jugés possibles, avec toute la prudence qui s'impose et pour autant que les mesures de protection continuent d'être respectées.

longtemps cette expérience forcée de *décroissance*. La plupart des individus ressentent le besoin, mais aussi l'envie et la satisfaction, de travailler, de créer, de produire, d'échanger et de consommer. On peut le faire plus ou moins intelligemment, et on a le droit de tirer quelques leçons de la crise actuelle. Mais il est néanmoins indispensable que l'activité économique reprenne rapidement et pleinement ses droits.

### Les nécessités de la vie sociale et de la vie politique

L'immobilisation de nombreuses activités n'a pas seulement un gigantesque coût financier. L'isolement, même partiel, imposé à une partie de la population risque aussi d'entraîner des conséquences sociales, humaines et psychologiques dont l'ampleur ira croissante et finira par concurrencer les méfaits du virus. En ce sens, il faut savoir gré au Conseil fédéral de n'avoir pas cédé à la tentation d'un confinement systématique. Mais le semi-confinement actuel et l'exhortation à rester chez soi devront aussi prendre fin rapidement, pour des raisons qui ne sont pas seulement économiques.

Enfin, on attend que la vie politique, elle aussi, reprenne ses droits. Il est compréhensible que le gouvernement agisse par la voie d'une législation d'urgence lorsque le danger est immédiat. Une fois celui-ci écarté ou au moins maîtrisé, il importe que les régimes d'exception prennent fin et que les règles normales s'appliquent à nouveau, avec une reprise du contrôle parlementaire sur la législation et un retour aux cantons de leurs compétences sanitaires.

Le Conseil fédéral semble conscient de ces nécessités et promet des décisions pour le 16 avril. Affaire à suivre.

**Pierre-Gabriel Bieri**